

ENJEU 2 :

Continuer à améliorer le cadre de vie des habitants des territoires prioritaires

Rappel des objectifs prioritaires :

Améliorer de façon significative, la vie quotidienne des habitants des quartiers prioritaires, en intégrant l'habitat, la mobilité des habitants et la prévention de la délinquance, en portant une attention particulière aux jeunes et aux femmes en intégrant la lutte contre les discriminations.

Pilier 2 Cadre de vie et Renouveau Urbain

Objectif stratégique 1 : Promouvoir la participation des habitants dans les projets d'amélioration des quartiers et l'animation de la vie des quartiers prioritaires

Objectifs opérationnels	1 Améliorer l'habitat et son environnement	2 Développer la prise en compte des locataires	3 Accompagner les initiatives des habitants qui favorisent le vivre ensemble
Actions déclinées / Attendus	<ul style="list-style-type: none"> -Campagne de requalification et rénovation des espaces extérieurs du quartier Establet. -Aménagement des espaces extérieurs de Générat. -Aménagement d'un espace public intergénérationnel sur la zone du city stade de Chaffunes. -Atelier jardinage proposé sur les espaces extérieurs des différents quartiers prioritaires. -Installation d'un dispositif de récolte de déchets semi enterré sur le quartier de Générat. -Mise en place du tri sélectif sur le quartier de Générat. -Sécurisation des espaces extérieurs (voiries, signalétique, espaces verts...) : <ul style="list-style-type: none"> - Faire des programmes sur plusieurs années (Griffons Establet, Générat, Chaffunes), 	<ul style="list-style-type: none"> -Création d'un poste adulte relais, ayant pour principales missions de : <ul style="list-style-type: none"> - Créer une instance représentative composée d'habitants - Positionner les locataires au cœur du projet de leur territoire - Accompagner les locataires vers une meilleure connaissance de leurs droits et devoirs - Etudier les propositions d'aménagement urbain en concertation avec les habitants - Développer le principe de co construction et de consultation des habitants 	<ul style="list-style-type: none"> -Organisation de temps de rencontres entre les habitants visant à rompre l'isolement et favoriser le lien social (petit café, fête de quartier...) -Mise en place d'actions permettant une mixité intergénérationnelle, de sexe, d'origine, et socio-culturelle des habitants. -Présentation et utilisation du fonds de participation des habitants pour accompagner les initiatives portées par les habitants -Intervention d'acteurs associatifs de manière itinérante sur les quartiers pour des interventions ponctuelles.

Pilier 2 Cadre de vie et Renouveauement Urbain

	- Réalisation de diagnostic MOUSS		
Partenaires mobilisés	Etat, Conseil régional / départemental Commune, centre social, service technique, police municipale CAF, MSA, Bailleurs sociaux Acteurs associatifs locaux compétents	Etat, Conseil régional / départemental Commune, centre social, service technique, police municipale CAF, MSA, Bailleurs sociaux Acteurs associatifs locaux compétents	Etat, Conseil régional / départemental Commune, centre social, service technique, police municipale CAF, MSA, Bailleurs sociaux Acteurs associatifs locaux compétents

Document de travail

Pilier 2 Cadre de vie et Renouveau Urbain

Objectif stratégique 2 : Promouvoir la mobilité des habitants, valoriser les parcours résidentiels des habitants des territoires prioritaires

Objectifs opérationnels	1 Accompagner socialement la mobilité résidentielle des habitants	2 Adapter les logements en fonction du vieillissement des populations et des besoins repérés
Actions déclinées / Attendus	<ul style="list-style-type: none"> -Réunion d'information pour favoriser l'accès aux droits des locataires. -Sensibilisation droits et devoirs bailleurs/locataires. -Facilitation des mutations interne et externe au patrimoine, par une coordination Mairie / Bailleurs / Locataire. - Accompagnement administratif et psychologique, au relogement des familles des Griffons. -Revalorisation de l'image des lieux de vie (ensemble des lieux de vie). 	<ul style="list-style-type: none"> -Réunion d'information pour favoriser l'accès aux droits des locataires. -Réunion d'information pour favoriser l'accès aux droits : CARSAT, MDPH, CPAM - Présentation des dispositifs liés à l'évolution de l'âge permettant l'aménagement des logements -Facilitation des mutations pour des raisons de santé.
Partenaires mobilisés	Bailleurs sociaux, CMS, ADVSEA Service logement de la commune, Centre social, CAF, MSA Opérateurs associatifs compétents CARSAT, MDPH, CPAM	Bailleurs sociaux, CMS, ADVSEA Service logement de la commune, Centre social, CAF, MSA Opérateurs associatifs compétents CARSAT, MDPH, CPAM

Pilier 2 Cadre de vie et Renouveau Urbain

Objectif stratégique 3 : Prévenir les comportements déviants au sein des territoires prioritaires

Objectifs opérationnels	1 Favoriser la présence humaine sur les différents territoires prioritaires	2 Recréer du lien et des échanges avec les populations jeunes	3 Maintenir les moyens pour lutter contre le sentiment d'insécurité et les incivilités
Actions déclinées / Attendus	<ul style="list-style-type: none"> -Présence de proximité d'agents de la police municipale sur le quartier de Chaffunes, concept de référent de quartier(COPS). -Expérimentation à l'échelle de l'ensemble des quartiers -Intervention de différents acteurs sociaux, éducatifs, socio-éducatif et des représentants de l'ordre pour des temps d'échanges en direction des habitants, au travers des différentes salles d'animation mais aussi au travers de l'espace public. -Intervention d'acteurs associatifs de manière itinérante sur les quartiers pour des interventions ponctuelles, afin d'occuper au mieux l'espace public. -Présence des agents du centre social et d'un adulte-relais, pour de la médiation, de la rencontre et des échanges avec les habitants. 	<ul style="list-style-type: none"> -Présence d'un adulte relais destiné à mobiliser les jeunes autour de la réalisation et la construction de projet individuels et collectifs. -Continuité des partenariats avec les bénévoles pour l'utilisation d'infrastructure municipale au profit des publics jeunes et jeunes adultes des quartiers prioritaires. -Développement des temps d'animation en direction des jeunes, favorisant l'accès aux droits, à l'insertion sociale, aux loisirs et à la culture. 	<ul style="list-style-type: none"> -Présence de proximité d'agents de la police municipale sur le quartier de Chaffunes, concept de référent de quartier(COPS). -Présence d'un adulte relais destiné à mobiliser les jeunes autour de la réalisation et la construction de projet individuels et collectifs. -Mise en réseau des acteurs (convention de coopération partenariale bailleurs sociaux /Gendarmerie/Commune (COPS)). -Dispositif alerte SMS (COPS) -Mise en place de Chantier éducatif visant à valoriser et responsabiliser les jeunes demeurant sur les zones géographiques prioritaires. -Création de lieux propices à la rencontre et à l'occupation de l'espace public. -Sécurisation des espaces communs, (type entrée d'immeubles, caves communes etc...) sur les différents quartiers prioritaires.

Pilier 2 Cadre de vie et Renouveau Urbain

Partenaires mobilisés	Etat, Conseil régional / départemental Commune, centre social, service technique, police municipale CAF, MSA, Bailleurs sociaux Acteurs associatifs locaux compétents	Etat, conseil départemental / régional Commune/ centre social, service technique, police municipale ADVSEA, bailleurs sociaux Acteurs associatifs locaux compétents	Etat, conseil départemental / régional Commune/ centre social, service technique, police municipale ADVSEA, bailleurs sociaux Acteurs associatifs locaux compétents

Document de travail